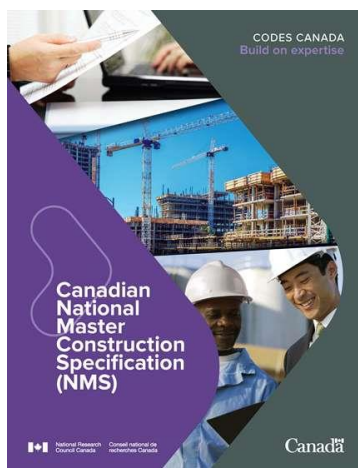


Meilleures pratiques pour l'organisation des informations et des contrats de construction

Les projets de construction sont toujours complexes et comportent de nombreuses pièces mobiles, subissent souvent des délais et sont soumis aux décisions cruciales que les constructeurs doivent prendre à chaque étape, du premier coup de pelle au produit fini. Suivre les normes et les directives les plus récentes et les plus détaillées pour les matériaux et les processus, soigneusement élaborés par un large éventail d'experts en construction, simplifie tous les travaux.

Masterformat est en quelque sorte la « boîte à outils des meilleures pratiques comprenant différentes ressources », explique Fanny Bertrand, conseillère technique pour le Devis directeur national de la construction au Canada (DDN) du Conseil national de recherches Canada.



Crédit : Conseil national de recherches Canada

[Masterformat et d'autres ressources utiles](#) sont à la disposition des membres de l'ANABPN, sans frais supplémentaires, par l'intermédiaire du Centre canadien de

matériaux de construction (également auprès du Conseil national de recherches). Ils sont conçus pour faire économiser beaucoup de temps et d'argent aux constructeurs, en proposant les spécifications et les recommandations les plus récentes, basées sur l'expérience et les compétences d'un large éventail de professionnels de la construction. Les dernières innovations en matière de matériaux de construction ou de protocoles sont reflétées dans les directives fournies par le Centre canadien de matériaux de construction, a déclaré le directeur, Dino Zuppa. Les fabricants et les constructeurs « peaufinent » toujours leurs produits et il est important que les responsables de la construction utilisent les toutes dernières normes et informations disponibles.

Pour les Premières Nations, en particulier celles situées dans le nord, il est essentiel de savoir si un matériau utilisé pour le logement, par exemple, convient aux conditions climatiques spécifiques de la communauté. « Si un agent du bâtiment ne sait pas s'il peut accepter tels ou tels matériaux selon le climat, il peut vérifier si nous avons de l'information à ce sujet. Nous prenons en compte différentes zones climatiques », explique Zuppa. Suivre une norme à jour et approuvée par le gouvernement est également essentiel en matière de responsabilité.



Crédit : Conseil national de recherches Canada

Le CCMC a un certain nombre de projets en préparation qui profiteront aux membres de l'ANABPN.

« Nous sommes en train d'élaborer du matériel de formation qui permettra aux membres de l'ANABPN d'avoir une vision plus large du processus de construction, dans les réserves et hors réserve », a déclaré Bertrand.

« Au cours des deux prochaines années, davantage de matériel de formation sera mis à disposition et comprendra de l'information sur les aspects techniques et autres des projets de construction. Nous espérons que ces modules et séances de formation constitueront une sorte de « boîte à outils » à laquelle les membres de l'ANABPN pourront se référer pour les aider à faire face aux défis qu'ils rencontrent dans leur travail quotidien. »

Pour plus d'informations, visitez <https://www.fnnboa.ca/francais> ou envoyez un courriel à info@fnnboa.ca.